

Les 68 enfants de “djihadistes revenants” coûtent 3 millions d’euros par an à la Seine-Saint-Denis

écrit par François des Groux | 1 octobre 2019



La France récupère peu à peu “ses” djihadistes revenants, surtout des femmes et leurs enfants. Ces derniers sont confiés à l’aide sociale qui les confie à son tour à des assistants familiaux volontaires.

Les 68 “petits revenants” déjà récupérés coûtent la bagatelle de 3 millions d’euros par an au département de Seine-Saint-Denis, l’un des plus pauvres et endettés de France.

Et 50 enfants de plus viennent de lui être confiés.

Comment l’aide sociale se charge des enfants revenus de Syrie

La semaine dernière, trois femmes djihadistes et leurs neuf enfants,

arrêtés en Turquie, ont atterri à Paris. Quel avenir pour ces petits « revenants » ?

Qui sait ce qu'ils ont vu, entendu, ou même dû faire... La semaine dernière, neuf enfants âgés de 3 à 13 ans sont arrivés en France et pris directement en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE) de Seine-Saint-Denis...

Depuis 2014 et la signature d'un protocole entre la France et la Turquie, les djihadistes français sont systématiquement expulsés vers Paris lorsqu'ils sont interpellés...

Une attention particulière portée à ces enfants

Avant que les parents ne soient emmenés dans les locaux de la DGSI, un temps de parole est organisé avec les services sociaux, afin de connaître les habitudes des enfants, de savoir comment ils dorment ou mangent... « Globalement, les enfants ne sont pas en mauvaise santé », témoigne la directrice des services d'aide sociale à l'enfance...

Les enfants sont ensuite emmenés chez des assistants familiaux, qui se portent volontaires. Dans la mesure du possible, les frères et sœurs ne sont pas séparés, mais les familles peuvent accueillir au maximum trois enfants. Pour les plus âgés, le foyer est parfois plus adapté.

Bilans somatique, sanguin, psychologique... Les enfants revenus des zones de guerre font l'objet d'une attention toute particulière. « On récupère très peu d'informations concernant ces enfants, qui n'ont pas de carnet de santé. Ils sont souvent très fatigués, amaigris, et présentent parfois de petits virus ou des bactéries », énumère Daphné Bogo. Ces enfants – qui n'ont jamais été vaccinés pour la plupart –

montrent souvent aussi des troubles alimentaires, du sommeil ou affectifs...

Pour ces enfants nés sur zone, un accompagnement juridique complexe est également mis en place. Les plus petits n'ont que des actes de naissance de l'endroit où ils sont nés, délivrés par l'État islamique et ne sont donc pas reconnus en France. Ainsi, le parquet civil est en mesure de demander une recherche en filiation, par comparaison ADN avec l'adulte avec lequel ils sont revenus.

« Pour la grande majorité, ils reviennent avec leur mère, les hommes étant morts sur place », précise la directrice.

Depuis fin 2016, l'aide sociale à l'enfance du département de Seine-Saint-Denis a récupéré 68 enfants. Beaucoup de ces « petits revenants » ont entre 2 et 8 ans. « On a encore 50 enfants qui nous sont confiés...

Jusqu'ici, l'ASE de Seine-Saint-Denis estime n'avoir eu affaire à aucun enfant combattant. « *Nous n'avons pas été témoins d'enfant violent ou constaté de comportements inadaptés* », assure Daphné Bogo...

Une enveloppe de 3 millions d'euros pour ces enfants en Seine-Saint-Denis

En Seine-Saint-Denis, face à l'arrivée de ces enfants, il a fallu tout organiser, tout penser. « Nos professionnels ont dû développer une expertise particulière », affirme Stéphane Troussel [président socialiste du département, NDA], qui a également dû créer une **enveloppe spécifique**.

« La dépense annuelle pour ces enfants est de 3 millions d'euros », indique ce dernier, qui déplore le manque d'implication de l'État français.

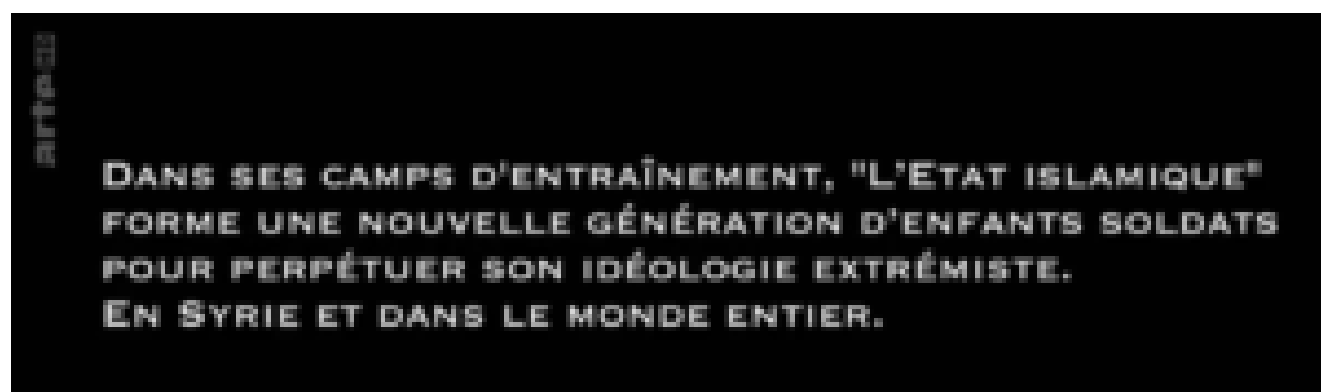
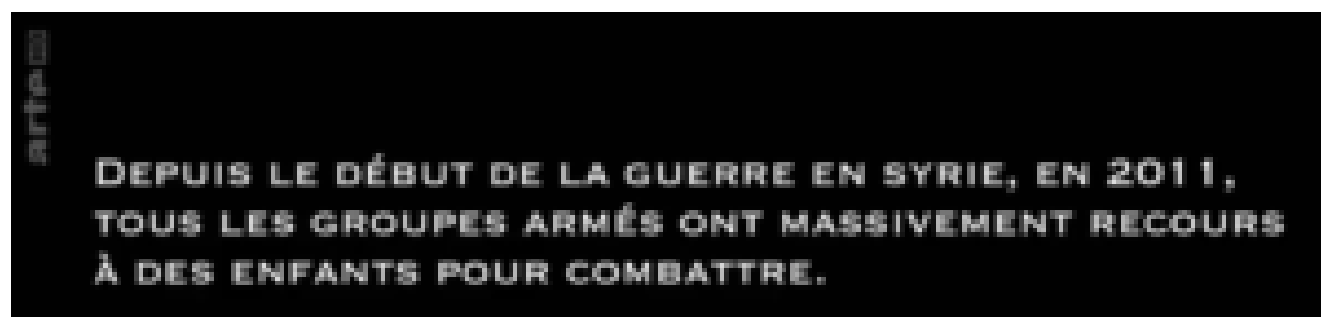
« Je n'ai jamais voulu faire de cette question un enjeu

politicien de confrontation avec le gouvernement. La question est trop sensible, et c'est dans l'intérêt de la société de bien accueillir ces enfants, qui ne sont pas responsables de la folie destructrice de leurs parents. C'est notre devoir, mais je trouve dommage que l'État se lave les mains de cette situation », fustige le président du département.

Quant aux enfants détenus par les Kurdes en Syrie, seule une quinzaine d'orphelins ont été rapatriés depuis mars par la France, qui mène une politique du « cas par cas ». Il y a deux semaines, des grands-parents d'enfants français ont décidé de porter plainte contre le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, pour « omission de porter secours ».

https://www.lepoint.fr/societe/comment-l-aide-sociale-se-charge-des-enfants-revenus-de-syrie-30-09-2019-2338598_23.php

Extraits du documentaire ARTE sur les enfants djihadistes :



“Je m’appelle Ahmad. J’ai combattu dans les rangs d’Al Nosra puis pour Daesh. Il y avait des enfants de 8-10 ans avec nous.

Ils avaient du mal à gérer la pression quand on lançait des offensives...

En ce qui concerne les égorgements, la plupart du temps, les enfants demandent à le faire. Ils veulent essayer d'égorger. Je n'en ai jamais vu qui ont été forcés. Beaucoup d'entre eux étaient même volontaires.

On peut les considérer comme des professionnels." (à 39'38")